



MARCHE DE LOCATION ET DE MAINTENANCE DE PHOTOCOPIEURS ET IMPRIMANTES (2018-2023)

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

C.C.T.P

La procédure utilisée est celle du marché à procédure adaptée définie à l'article 28 du code des marchés publics.

ARTICLE 1 – OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché a pour objet la location et la maintenance du parc des photocopieurs et imprimantes (désignés « appareils, matériels ou équipements ») destinés à répondre aux besoins des différents services du Lycée en matière de reprographie de proximité.

ARTICLE 2 – DESCRIPTION GÉNÉRALE DU BESOIN

Le marché est destiné à remplacer le parc de photocopieurs et d'imprimantes existant au Lycée Jean Caillaud, sous forme de location / maintenance.

Il s'agit des 3 photocopieurs « Enseignement », « Atelier » et « Administration », de 5 imprimantes laser couleur et 2 imprimantes laser noir et blanc A3 réparties dans l'établissement.

ARTICLE 3 – CARACTÉRISTIQUES MINIMUM TECHNIQUES COMMUNES ET PARTICULIÈRES

Les appareils sont neufs et non reconditionnés (sauf variante cf article 8 du présent CCTP)

Les appareils analogiques ne pourront pas être proposés

Les matériels pourront être utilisés en libre-service.

Simplicité d'utilisation et robustesse.

Support : Enveloppes, transparents, étiquettes, papier ordinaire, papier couché, papier recyclé, papier épais (liste non exhaustive)

Appareil en réseau filaire (connecteur Ethernet) avec commande automatique des consommables et port USB pour les 3 photocopieurs

Tous pilotes et logiciels d'exploitation et / ou d'interface inclus

3.1 – CARACTÉRISTIQUES DU COPIEUR COULEUR « ADMINISTRATION »

Fonction copieur Couleur résolution 600 dpi

Fonction imprimante résolution 1200 dpi (gestion multi utilisateurs en réseau)

Fonction scanner résolution 600 dpi avec sortie format pdf et jpeg minimum sur disque dur interne, sur disque dur en réseau, sur boîte courriel, éventuellement sur clé USB

Fonction fax (avec possibilité de prévisualisation et suppression avant édition)

Autres fonctionnalités et équipements

Chargeur de documents

2 magasins - Format maxi originaux A3 + By-pass

Recto verso automatique

Réduction / agrandissement / combinaisons / livret

Fonction Tri

Panneau de commande tactile

Vitesse d'impression minimum 30 ppm



3.2 – CARACTERISTIQUES DU COPIEUR COULEUR « ATELIER »

Fonction copieur Couleur résolution 600 dpi

Fonction imprimante résolution 1200 dpi (gestion multi utilisateurs en réseau)

Fonction scanner résolution 600 dpi avec sortie format pdf et jpeg minimum sur disque dur interne, sur disque dur en réseau, sur boîte courriel, sur clé USB

Fonction fax (avec possibilité de prévisualisation et suppression avant édition)

Autres fonctionnalités et équipements

Chargeur de documents

4 magasins - Format maxi originaux A3 + By-pass

Recto verso automatique

Réduction / agrandissement / combinaisons / livret

Fonction Tri

Carnet d'adresses via LDAP et/ou localement sur disque dur

Panneau de commande tactile

Système de comptes avec code confidentiel et à crédit limitatif programmable par l'administrateur du parc, permettant un relevé périodique des quantités consommées.

Vitesse d'impression minimum 50 ppm

3.3– CARACTERISTIQUES DU COPIEUR N&B « ENSEIGNEMENT »

Fonction copieur Noir et Blanc résolution 600 dpi

Fonction imprimante résolution 1200 dpi (gestion multi utilisateurs en réseau)

Fonction scanner résolution 600 dpi avec sortie format pdf et jpeg minimum sur disque dur interne, sur disque dur en réseau, sur boîte courriel, éventuellement sur clé USB

Autres fonctionnalités et équipements

Chargeur de documents

3 magasins - Format maxi originaux A3 + By-pass

Recto verso automatique

Réduction / agrandissement / combinaisons / livret

Fonction Tri

Carnet d'adresses via LDAP et/ou localement sur disque dur

Panneau de commande tactile

Système de comptes avec code confidentiel et à crédit limitatif programmable par l'administrateur du parc, permettant un relevé périodique des quantités consommées.

Vitesse d'impression minimum 50 ppm

3.4 - CARACTERISTIQUES DES 5 IMPRIMANTES LASER COULEUR

Fonction imprimante résolution 1200 dpi (gestion multi utilisateurs en réseau)

1 magasin - Format maxi originaux A4

Vitesse d'impression minimum 30 ppm

3.5 - CARACTERISTIQUES DES 2 IMPRIMANTES LASER NOIR ET BLANC

Fonction imprimante résolution 1200 dpi (gestion multi utilisateurs en réseau)

1 magasin - **Format maxi originaux A3**

Vitesse d'impression minimum 30 ppm



ARTICLE 4 – MODIFICATION DES MATERIELS

L'Administration s'engage à ne faire subir aux matériels aucune modification sans le consentement écrit et préalable du titulaire, à l'exception des modifications techniques apportées à l'initiative du constructeur dans le cadre du contrat de maintenance.

Tant que les matériels restent la propriété du titulaire, celui-ci dégage la personne publique, sauf faute de cette dernière, de toute responsabilité à raison des dommages subis par les matériels.

L'application de l'alinéa précédent est effective pendant toute la durée du marché, à compter d'une date d'effet correspondant à la date du procès verbal de mise en route.

Les candidats précisent dans leur offre d'éventuelles exclusions non prévues par le premier alinéa du présent article, ils fournissent également les justificatifs de contrats d'assurance applicables aux sinistres pris en charge par le titulaire.

Les offres comportent des indications sur les modalités de déclaration des sinistres, sur les modalités de réparation ou de remplacement des équipements dans les cas de sinistres partiels ou totaux, et sur les indemnités auxquelles l'Etablissement peut prétendre lorsqu'il fait procéder à ses frais aux réparations.

ARTICLE 5 – REFERENCE AUX NORMES HOMOLOGUEES

Les fournitures afférentes au présent marché seront conformes aux normes homologuées applicables en France, suivant les spécifications de la norme AFNOR 35-260-10 (machines de bureau) et en tout état de cause, les normes européennes et françaises en vigueur au moment de la livraison.

ARTICLE 6 – DOCUMENTATION TECHNIQUE

Le titulaire s'engage à fournir toute la documentation (obligatoirement rédigée en langue française) nécessaire à une utilisation et au fonctionnement correct du matériel livré. Si la documentation n'était pas fournie, le matériel sera réputé non livré.

ARTICLE 7 – CONNECTION RESEAU

Le copieur « Enseignement » et le copieur « Atelier » seront connectés au réseau dit pédagogique, ainsi que les imprimantes.
Le copieur « Administration » sera connecté au réseau dit administratif.

Caractéristiques du réseau :

Réseau en étoile
Connectique : RJ 45 100MB minimum
Protocole : Ethernet TCP-IP (LDAP/Samba)
Système d'exploitation réseau : LINUX
Système d'exploitation PC : Windows XP Pro minimum

Le candidat retenu devra fournir la connectique réseau (cartes, câbles, etc...) pour relier les appareils au réseau. Pas de connectivité non filaire demandée.

ARTICLE 8 – POSSIBILITES DE VARIANTES DES OFFRES

Du fait de la relativement faible quantité d'impressions sur les imprimantes à renouveler, les candidats peuvent proposer, en offres dites « variantes », des imprimantes réhabilitées ou reconditionnées, à condition d'avoir 5 modèles identiques pour les laser couleurs et 2 modèles identiques pour les noir et blanc, et qui répondent aux critères des articles 3.4 et 3.5 du présent CCTP.



Dans les offres variantes, les photocopieurs restent les mêmes que ceux des offres en parc 100% neuf.

De la même façon que pour des imprimantes neuves, le titulaire assure le bon fonctionnement des matériels des offres variantes pour la durée du contrat. En cas de défaillance de matériel, celui-ci sera remplacé par du matériel au moins équivalent sans surcoût et sans modification aucune des termes du contrat.

Malgré tout, la Commission d'Appel d'Offre se prononcera prioritairement sur un renouvellement du parc entièrement en matériels neufs. Ainsi, il ne pourra en aucun cas y avoir de contestation ou de recours d'un candidat en faveur d'une de ses offres en variante, quelle que soit la proposition en parc entièrement neuf qui aura été retenue.

ARTICLE 9 – VOLUMETRIE PAR EQUIPEMENT

| EQUIPEMENT | TEMPS D'OBSERVATION | VOLUME N&B TRIMESTRIEL | VOLUME CLR TRIMESTRIEL |
|-----------------------------|---------------------|------------------------|------------------------|
| Photocopieur Administration | 2015 - 2016 -2017 | 14500 | 1500 |
| Photocopieur Atelier | 2015 - 2016 -2017 | 37000 | 13500 |
| Photocopieur Enseignement | 2015 - 2016 -2017 | 60500 | Néant |
| Imprimante Internat RdC | 2016 -2017 | 700 | 1650 |
| Imprimante Internat 1er | 2016 -2017 | 1000 | 1000 |
| Imprimante CDI | 2016 -2017 | 1000 | 2500 |
| Imprimante Externat 1er | 2016 -2017 | 700 | 2700 |
| Imprimante Externat 2ème | 2016 -2017 | 800 | 1500 |
| Imprimante Electrotechnique | Nouveau | 750 estimés | Néant |
| Imprimante Chaudronnerie | Nouveau | 750 estimés | Néant |

Fait à RUELLE SUR TOUVRE le 06 avril 2018,
La Personne Responsable des Marchés,
Ch. Vallat, Provisieur

Pour le candidat